

**Étude réalisée auprès des anciens étudiants du
Diplôme Universitaire « Préparation aux métiers et concours des
bibliothèques »
Promotions de 2015 à 2023**

Outil : Lime Survey

Le but de cette étude¹ portait sur la connaissance des stagiaires du Diplôme Universitaire « Préparation aux métiers et concours des bibliothèques » après validation du diplôme. Comment s'inséraient-ils dans le monde professionnel après avoir suivi la formation ? Étaient-ils satisfaits de l'emploi occupé ? Souhaitaient-ils à terme faire évoluer leur carrière en reprenant une préparation aux concours ? Le DU a été créé en 2015. Avant cette date, il s'agissait d'une **préparation concours** sans obtention de diplôme.

L'enquête a été lancée le 15 février 2024 et a pris fin le 19 mars 2024. Une relance a été envoyée le 6 mars 2024.

99 personnes ont reçu un courriel. 5 adresses étaient invalides. Nous avons pu retrouver une personne. Les étudiants concernés par l'enquête s'élevaient donc à 95 personnes. 12 questions ont été posées.

Sur les 59 questionnaires remplis, 47 sont complets, soit 49,7 % des 95 personnes contactées. Les réponses prises en compte dans cette étude portent sur les 47 questionnaires complets. Les promotions concernées par l'enquête sont les promotions 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023.

Le nombre d'étudiants varie de 8 à 15, selon les années et les concours ouverts. En effet, une année sur deux, la fonction publique territoriale propose une série de concours, toutes catégories confondues.

Conscient que l'échantillon des répondants est réduit, l'étude permet cependant d'observer des tendances relatives à l'insertion des étudiants et à la réussite aux concours des bibliothèques.

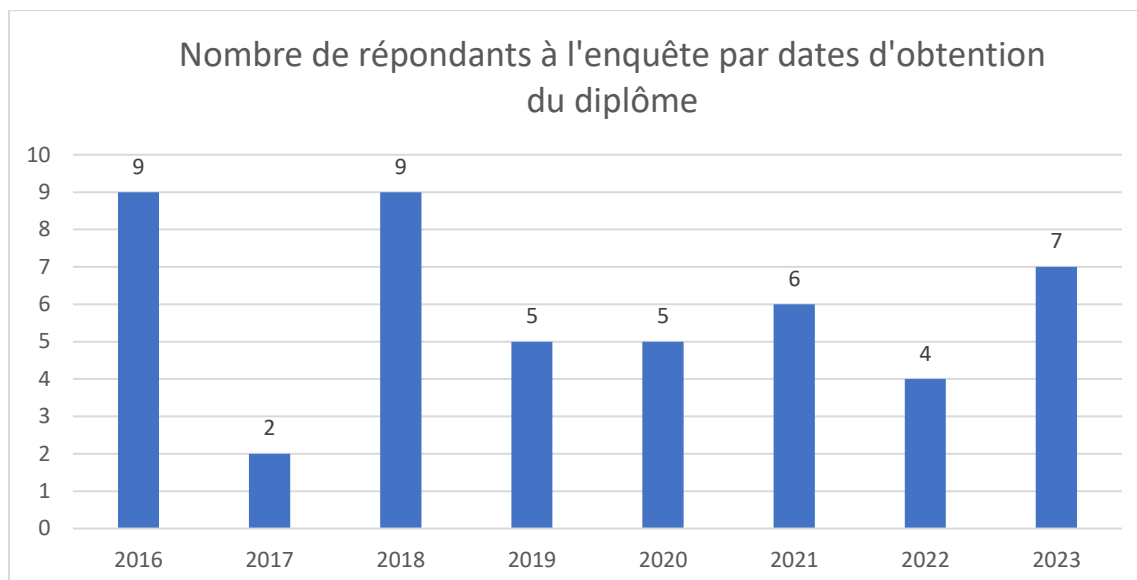
L'étude, en plus du sondage effectué auprès des répondants, utilise les données statistiques de réussite aux concours depuis la première session du DU à savoir l'année universitaire 2015-2016.

¹ Le terme étude a été préféré à celui d'enquête au regard du nombre de personnes interrogées.

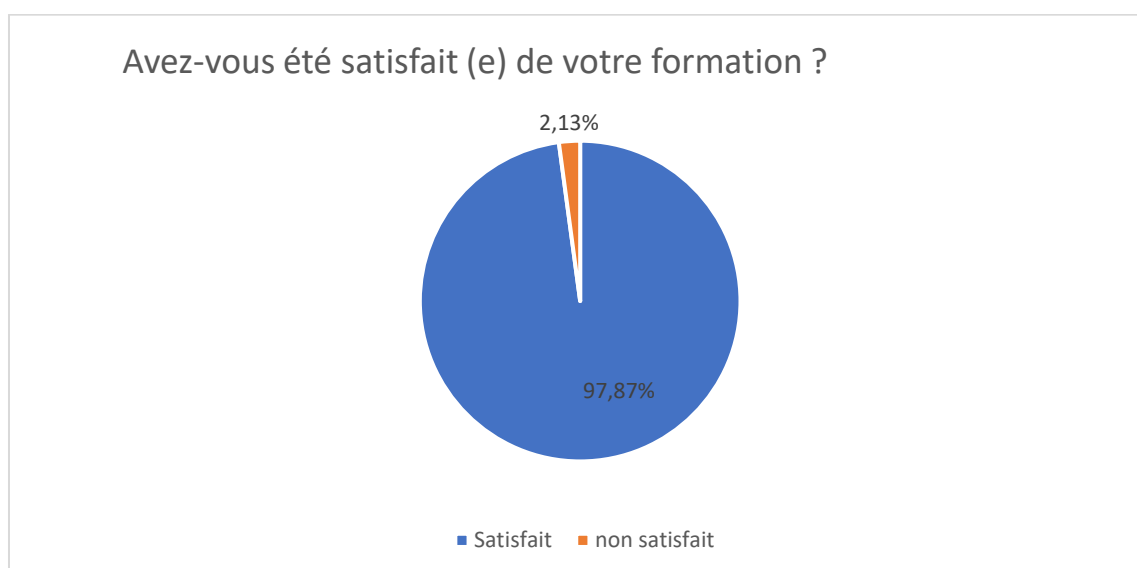
1 – Qui êtes-vous ?

Sur les 47 répondants, 61,7 % sont des femmes et 38,30 % des hommes.

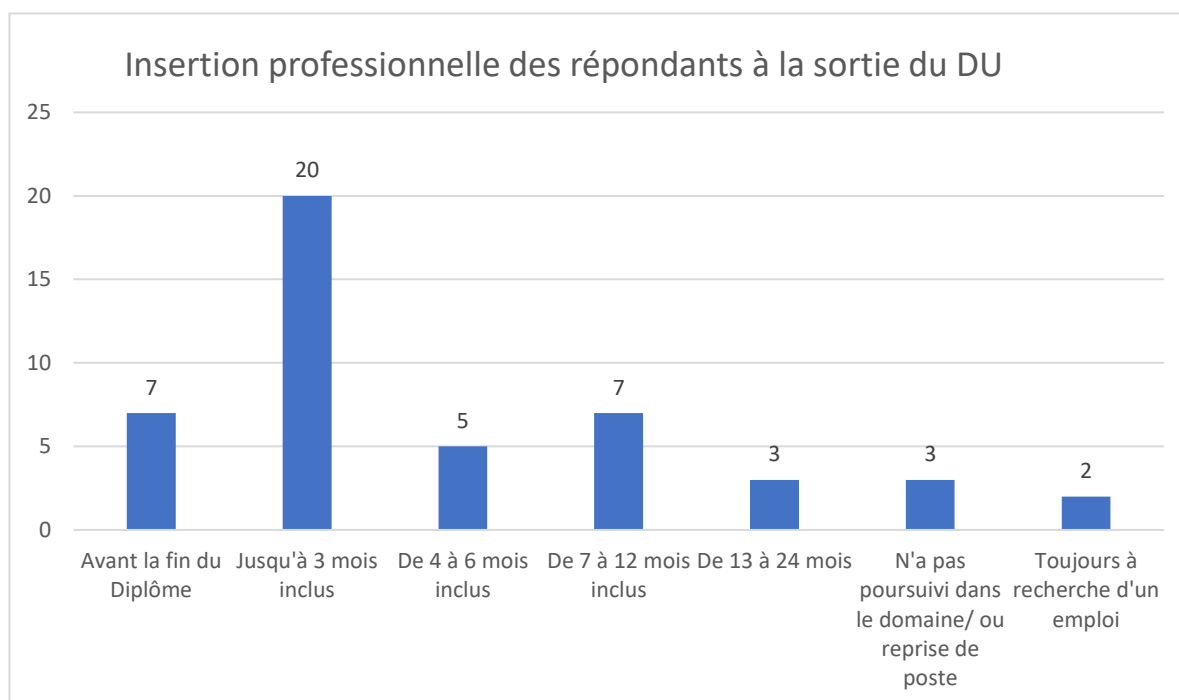
2 – En quelle année avez-vous obtenu le diplôme « Préparation aux métiers et concours des bibliothèques » ?



3 – Avez-vous été satisfait (e) de votre formation ?

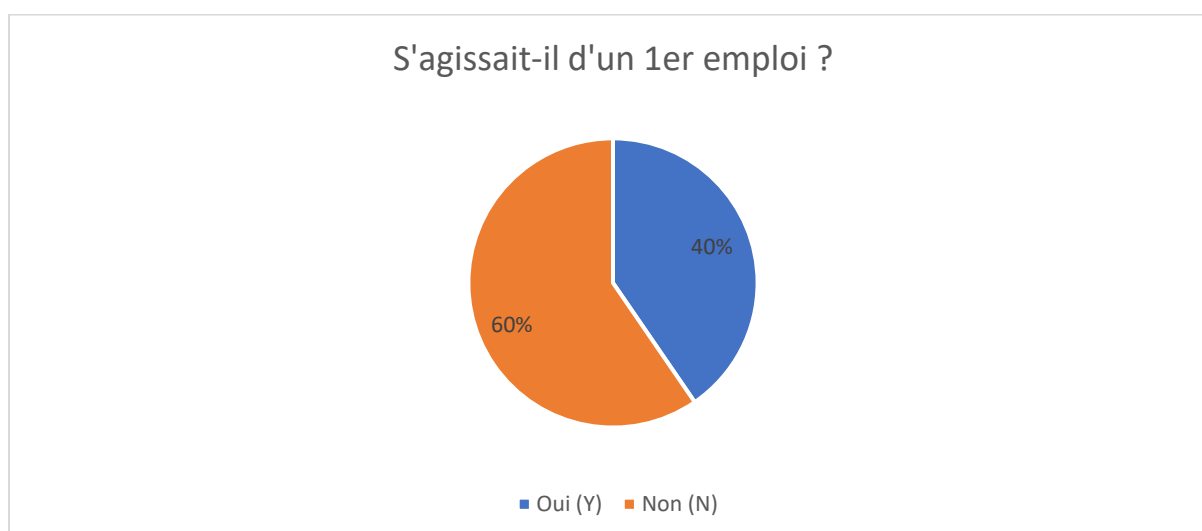


4 – Combien de temps après la sortie du DU avez-vous trouvé un emploi ?



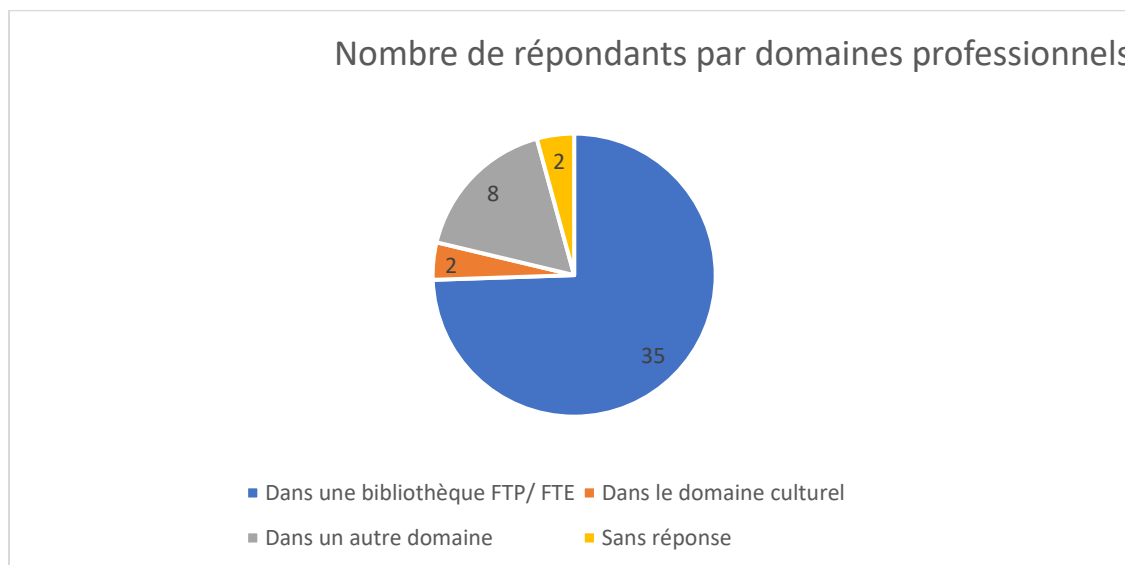
Les commentaires laissés par certains répondants permettent de comprendre que les stagiaires s'insèrent dans la vie professionnelle par l'obtention d'un contrat à durée déterminée. Outre le stage durant le DU, l'insertion par contrat permet une première expérience. Les stagiaires se réinscrivent l'année suivante aux concours. Pour les lauréats de concours, la prise de poste se déroule en septembre.

5 – À la sortie du diplôme, s'agissait-il de votre premier emploi ?



Les stagiaires de la formation continue représentent la majorité des 47 répondants.

6 – Si vous êtes en activité actuellement, précisez le domaine. Utilisez la zone commentaires pour plus de précisions



Majoritairement, les anciens étudiants travaillent dans une bibliothèque universitaire ou territoriale (35 réponses). Parmi les 35 réponses, une personne travaille à la BnF, d'autres travaillent dans une bibliothèque associée, aux archives départementales, ou encore au Conservatoire des Arts et Métiers. Deux réponses indiquent dans le « domaine culturel ou l'action culturelle » sans autre précision. Les autres domaines d'insertion sont le domaine de l'enseignement, le domaine médico-social, social, ou encore le ministère de l'Intérieur.

7 – En activité, êtes-vous à temps partiel ou à temps complet ?

73 % des répondants indiquent être à temps complet.

8 – Êtes-vous satisfait (e) de l'emploi occupé ?

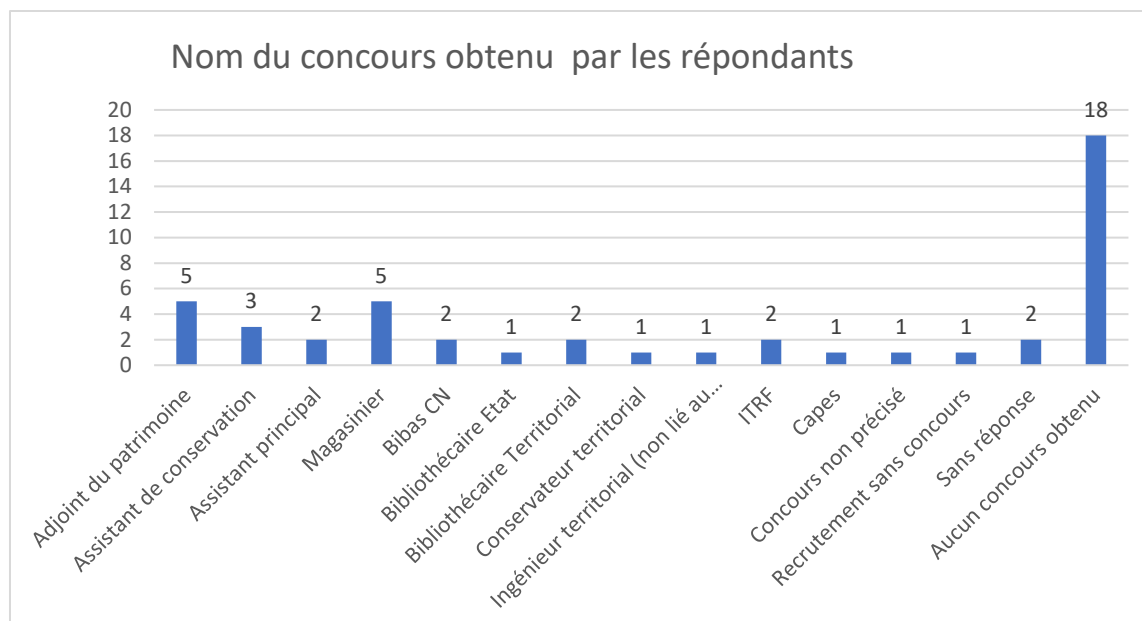
Très satisfait de l'emploi occupé : 50,85 %.

Assez satisfait de l'emploi occupé : 23,73 %.

Peu ou pas du tout satisfait de l'emploi actuel : 3,38 %.

Non complété : 22,04 %.

9 – Si vous êtes lauréat(e) d'un concours, pouvez-vous nous indiquer le nom du concours obtenu ?



Le concours ne s'obtient pas forcément l'année du DU. Toutefois, un à trois ans après l'obtention du diplôme, les candidats indiquent réussir un concours dans la fonction publique d'État ou territoriale.

En complément avec l'étude réalisée, les précisions suivantes permettent d'affiner les réussites aux concours. À titre d'exemple :

Session 2022-2023 (promotion de 14 étudiants) : deux candidats obtiennent le concours de magasinier, un candidat obtient le concours d'adjoint du patrimoine et une candidate celui d'assistant principal et de bibliothécaire territorial ; soit **35,71 % de réussite**, tous concours confondus.

Les candidats qui n'obtiennent pas de concours trouvent un contrat avant ou après l'obtention du DU.

Session 2021-2022 (promotion de 7 étudiants) : un candidat obtient le concours de BIBAS CN, soit **14,28 % de réussite** aux concours.

Session 2020-2021 (promotion de 14 étudiants) : trois candidats ont été lauréats du concours d'adjoint du patrimoine et un candidat lauréat du concours de bibliothécaire territorial ; soit **28,57 % de réussite** aux différents concours.

Session 2019-2020 (promotion de 8 étudiants) : au sein de la formation, pas de réussite aux concours.

Session 2018-2019 (promotion de 14 étudiants) : un candidat obtient le concours de conservateur territorial, deux candidats sont admis au concours d'assistant de conservation du patrimoine, deux sont admis au concours d'adjoint du patrimoine, un étudiant obtient le concours de magasinier et un autre le concours de BIBAS CN ; soit **50% de réussite** aux concours.

Session 2017-2018 (promotion de 15 étudiants) : un candidat obtient le concours de conservateur d'État et un autre celui de BIBAS CN ; soit **13,33% de réussite** aux concours.

Session 2016-2017 (promotion de 14 étudiants) : un candidat obtient le concours de BIBAS CN et un autre de magasinier ; soit **14,28 % de réussite** aux concours.

10 – Souhaitez-vous faire évoluer votre carrière et passer prochainement un concours ? Si oui, lequel ?

49 % de réponses positives.

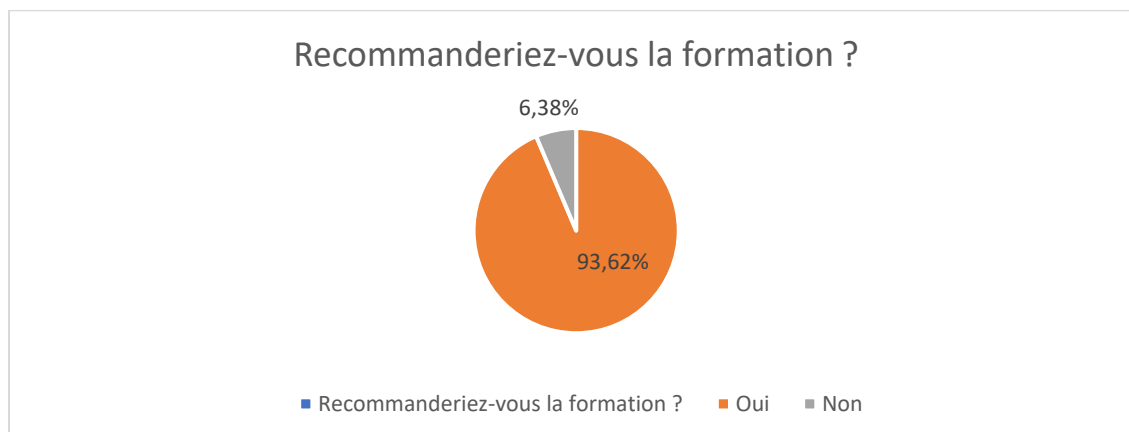
51 % des répondants ne souhaitent pas repasser un concours dans un avenir proche.

11 – Souhaitez-vous ajouter des informations en lien avec le diplôme ou votre carrière ?

Verbatims (non corrigés)

- *Il n'y avait à mon sens pas assez de temps (informations générales, théorie, exercices pratiques, annales) sur les concours et emplois type de la BAP F ITRF qui est de plus en plus présente notamment dans les bibliothèques universitaires.*
- *La formation m'a permis de m'insérer dans le monde des bibliothèques (mes candidatures ne donnaient rien avant la formation). Elle m'a offert des bases solides pour la réussite des concours les années suivantes. Par ailleurs, j'ai sollicité quelques fois depuis la direction du D.U. pour être accompagné dans ma carrière et j'ai toujours reçu des réponses rapides, claires et un accompagnement bienveillant. Pour tout cela, je vous remercie encore !*
- *La formule du stage sur quatre mois (deux jours par semaine) m'a très bien convenu personnellement (bonne intégration et possibilité de faire ses preuves).*
- *Sans cette formation je n'aurai pas pu être opérationnelle sur le terrain et donc trouver un travail aussi rapidement dans ce secteur.*
- *Magasinier de bibliothèque, titularisation par dispositif BOE.*
- *Je pose un regard positif sur la formation DU qui a été variée et intéressante, avec des enseignements menés par des professionnels qui connaissent leur sujet.*
- *Même si elle ne m'a pas permis (malheureusement) d'atteindre mon objectif, j'ai pu progresser dans mon rôle de bénévole au sein d'une médiathèque et surtout mettre en place complètement (de l'étude d'implantation, achat de mobilier, acquisition de supports, catalogage etc..) une BCD dans une école.*
- *Le diplôme (de par la diversité des cours et des environnements d'emploi présentés : culturels, universitaires...) m'a aidé me guider dans le cheminement dans les concours et la recherche d'emploi.*

12 – Recommanderiez-vous la formation ?



Commentaires libres (verbatim non corrigés)

- *Très utile pour le fonds donc la partie questions des épreuves.*
- *Je recommande cette formation, car elle m'a permis d'acquérir de nombreuses connaissances et de commencer mon expérience professionnelle au sein d'une bibliothèque. J'ai pu ainsi mettre un pied au sein de l'Université et avoir plus de chances d'être embauché à la suite de la formation.*
- *Elle m'a bien aidé dans la préparation du concours.*
- *Une bonne préparation avec une vision juste du métier.*
- *Cette formation m'a permis de travailler rapidement en bibliothèque en maîtrisant le vocabulaire en bibliothèque, le fonctionnement d'une bibliothèque d'état et municipale et surtout de me préparer aux concours.*
- *Je recommande cette formation qui m'a permis de découvrir une véritable vocation dans le domaine culturel. Elle m'a aussi permis de rencontrer des personnes attachantes et avec des profils variés. J'ai beaucoup apprécié l'entraide et la bienveillance du groupe.*
- *J'ai apprécié cette formation, mais elle convient à des personnes plus autonomes et studieuses que je l'ai été à l'époque.*